

**Mémoire déposé pour la consultation publique
concernant le plan de développement de l'aéroport de St-Hubert.**

Présenté par

Dany Francis

Citoyen de Sainte-Julie

L'aéroport Saint-Hubert est devenu au fil du temps un pôle essentiel pour le développement de pointe, l'ingénierie, l'enseignement et la recherche. Le centre spatial canadien, Pratt & Whitney Canada St-Hubert ainsi que l'École nationale d'aérotechnique du Cégep Édouard-Montpetit y génèrent une activité intellectuelle et économique ayant des impacts positifs sur l'ensemble de la région du grand Longueuil. Ces activités variées contribuent à la vitalité et créent des emplois de qualité qui rayonnent sur le milieu.

Un aéroport constitue cependant une nuisance au niveau du bruit.

Les ambitions planifiées par Dash-L seront nécessairement néfastes pour le milieu.

- Elles misent notamment sur une augmentation significative du trafic aérien et une augmentation de la taille des aéronefs. Ceci se fera nécessairement au détriment des citoyens limitrophes.
- Les vols à rabais seront une opportunité d'affaires pour quelques investisseurs non liés implicitement à la communauté environnante. Leurs intérêts seront d'abord économiques.
- Les retombées économiques seront probablement très limitées en regard des sacrifices consenties. À cet effet, il importe de ne pas se laisser leurrer lorsque des chiffres mirobolants sont annoncés. Les impacts réels sont très variés et parfois insignifiants.
- Des vols internationaux créent des enjeux de sécurité importants.

Ce développement aura un impact négatif sur la qualité de l'aire et sur les bouleversements climatiques.

- Il va à l'encontre des engagements du Canada visant la réduction de la production et de la combustion des gaz à effet de serre.
- L'industrie des transports contribue pour une part importante de la production des gaz à effet de serre, celui du transport aéroporté est l'un des plus énergivores.
- Sa croissance devrait être limitée au profit du transport par trains moins polluant et qui peut plus facilement être converti à l'électrification des transports.

Dans une perspective d'acceptabilité sociale et de respect des concitoyens des environs un moratoire devrait être appliqué.

- Il est convenu qu'une augmentation importante des activités a été observée dans les secteurs de Saint-Hubert, Greenfield Park, Sainte-Julie et Saint-Bruno depuis l'aménagement de la nouvelle piste. Des effets sur la qualité de vie sont déjà ressentis.
- Les mesures d'atténuation déjà à l'étude devraient être déployées sans délai. Celles-ci devraient inclure: l'interdiction des vols de nuit, des appareils bruyants, des appareils

polluants, les tracés d'atterrissage et décollage devraient obliger des trajectoires pour éviter les zones habités.

- Il importe de créer un cadre législatif solide et limitant les droits d'utilisation du Tarmac afin de protéger l'ensemble de la collectivité.
- Les subventions gouvernementales investies servent à détruire un environnement autrefois très paisible au bord du versant nord du Mont-Saint-Bruno. Ce secteur majestueux est un développement résidentiel unique construit en harmonie avec la nature.

En conclusion, le développement de l'aéroport tel que prévu se fera nécessairement au détriment de la qualité de vie des citoyens environnants. Les retombés économiques m'apparaissent bien minimes en regard des inconvénients. De plus, ce développement aura un impact négatif sur l'environnement. Qui a subventionné les travaux récents de l'aéroport? À qui profitera vraiment ce nouveau développement?

Dany Francis

131, Jacques de Sainte-Hélène
Sainte-Julie
J3E 3M7